



Réunion d'information Orientation et DNB

Mars 2023



- « Parcours Orientation »
- Stage d'observation en milieu professionnel
 - ✓ 1 période de stage pour les élèves de 3^{ème} générale : 22 au 26 mai
 - ✓ 2 périodes de stage pour les élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers et alternance : 22 mai au 02 juin et 18 au 22 septembre
- Rencontres avec la PSY-EN en charge de l'orientation
- Entretien Personnalisé d'Orientation
- Echanges avec le professeur principal, les enseignants, l'équipe de direction
- Sites académiques et nationaux (CIO, Vice-rectorat, ONISEP...)
- Site du collège (rubrique « orientation »)

(calendriers spécifiques pour les élèves de segpa)



TROIS VOIES D'ORIENTATION :

- La 2^{nde} générale et technologique
- La 2^{nde} professionnelle
- La 1^{ère} année de CAP

1^{er} trimestre

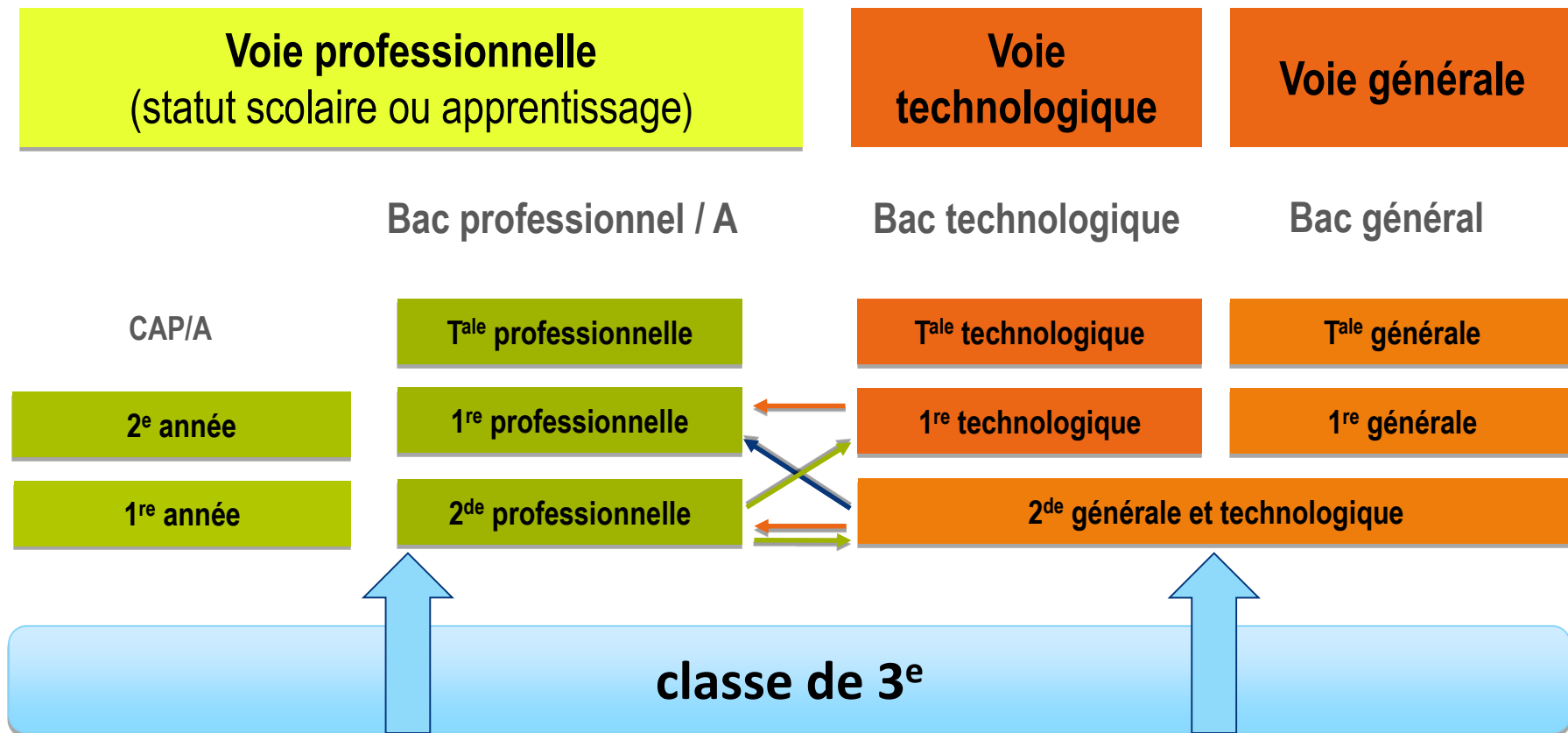
- Information sur l'orientation et premier conseil de classe.

2^e trimestre

- Entretiens personnalisés d'orientation (du 03 au 11 juillet)
- Intention provisoire d'orientation de la famille (CAP, Bac pro ou 2nde générale) exprimées sur la fiche de dialogue (au plus tard le 03 août).
Avis provisoire du conseil de classe sur ces intentions.

3^e trimestre

- Choix définitifs d'orientation et dossier de demande d'affectation dans un établissement renseigné par la famille (3 vœux maximum)
- Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre et décision du chef d'établissement.
 - Si accord avec la famille : validation et décision d'orientation définitive.
 - Si désaccord : entretien famille/chef d'établissement,
 - Si le désaccord persiste : possibilité de saisine de la commission d'appel.



La voie professionnelle

Durée

- ↘ CAP en 2 ans
- ↘ bac pro 3 ans (poursuite possible en BTS)

Statut

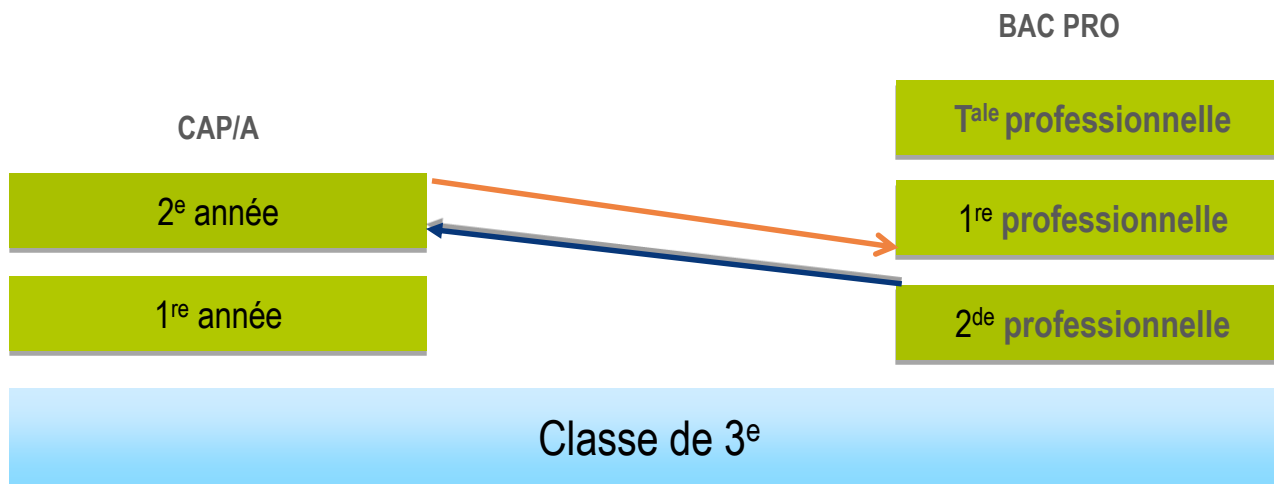
- ↘ scolaire : **élève** au lycée
- ↘ salarié : **apprenti-e** en alternance entre CFA et entreprise

Programme

- ↘ Plus de **cours généraux**, en relation avec le métier
- ↘ Plus de la moitié de l'emploi du temps en **cours techniques et professionnels** (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels) grâce à la co-animation des professeurs (67%).

CAP = premier niveau de qualification pour l'emploi

- ↳ Passage possible de 2^{de} pro à 2^e année de CAP
- ↳ À l'issue du CAP, la poursuite possible en 1^{re} pro



Durée

Bac pro : au moins **5 mois ½** en 3 ans

CAP : au moins **3 mois** en 2 ans

Organisation

- **Rechercher** une entreprise avec un cv, lettre de motivation.
- **Faire son stage** avec tutorat dans l'entreprise
- Suivi assuré par le lycée pendant le stage et **rapport à rendre (pris en compte pour obtenir le diplôme)**

Démarche

- Retirer un dossier au point A rue de Verdun (Nouméa)
- Passer des épreuves de français et de maths, et un entretien de motivation.
Si tout se passe bien,
 - Rechercher une entreprise d'accueil
 - Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation

Durée

Cursus complet ou partiel, selon le parcours antérieur

Lieu

Cours en CFA (CFA de la CMA ou du CCI), en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur


Conditions

Avoir au minimum 16 ans (demande de dérogation si – de 16 ans)

Rémunération

Selon l'âge et l'année d'étude.

La voie générale & technologique

- Test numérique de positionnement dès la rentrée (Français et mathématiques).
 - Accompagnement personnalisé tout au long de l'année suivant les besoins des élèves.
 - Accompagnement au choix de l'orientation.
 - Choix pour le dernier conseil de classe entre la 1^{ère} générale ou la 1^{ère} technologique.
 - Choix de 3 spécialités pour la classe de 1^{ère} générale
- 

CIO de Nouméa**Enseignements communs**

- Français ▶ 4h
- Histoire-géo ▶ 3,5h
- **Éléments Fondamentaux Culture Kanak : ▶ 0.5h**
- **LVA et LVB (étrangère ou de Pays) ▶ 6h**
- Sciences économiques et sociales ▶ 1h30
- Maths ▶ 4h
- Physique-chimie ▶ 3h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ▶ 1h30
- EPS – Éducation physique et sportive ▶ 2h
- EMC – Enseignement moral et civique ▶ 0.5h
- Sciences numériques et technologie ▶ 1h30
- **Accompagnement personnalisé ▶ 1h**
- **Accompagnement au choix et à l'orientation ▶ 1h30**

En rouge spécificités calédoniennes

Enseignements optionnels (0 ou 1 ou 2 si LCA)**↘ Enseignement général au choix ▶ 3h**

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre
- LV C étrangère ou régionale
- Langues et Cultures de l'Antiquité (grec ou latin)
- Éducation Physique et Sportive
- Écologie, agronomie-territoires-développement durable (EATDD, *en lycée agricole*)

↘ Enseignement technologique au choix

- Management et gestion ▶ 1h30
- Santé et social ▶ 1h30
- Sciences et laboratoire ▶ 1h30
- Biotechnologies ▶ 1h30
- Sciences de l'ingénieur ▶ 1h30
- Création et innovation technologique ▶ 1h30
- Création et culture – design ▶ 6h
- Atelier artistique ▶ 2h

Enseignements communs

- Français ▶ 4h
- Mathématiques ▶ 3h
- Histoire-géographie: ▶ 3h
- LVA et LVB (étrangère, dont obligatoirement l'anglais) ▶ 5h
- Éducation Physique et Sportive ▶ 2h
- Sciences ▶ 3h
- Enseignement Moral et Civique ▶ 0,5h
- Economie et gestion hôtelière ▶ 2h
- Sciences et technologies des services ▶ 4h
- Sciences et technologies culinaires ▶ 4h
- Stage en milieu professionnel ▶ 4 semaines

Enseignements optionnels (0, 1 ou 2)

- Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/danse/
Musique/histoire des arts/théâtre) ▶ 3h
- Langue vivante C (étrangère ou régionale) ▶ 3h
- Langue des Signes Française ▶ 3h
- Éducation Physique et Sportive ▶ 3h
- Atelier artistique ▶ 2h

➤ La 2^{nde} passerelle (Do Kamo)

- ✓ **Public concerné** : élèves de 3^{ème} générale ayant des fragilités dans certaines matières, et désirant poursuivre leur scolarité en 2^{nde} GT.
- ✓ **Objectifs** : Consolider les fondamentaux du collège, se préparer à la 2^{nde} Générale et Technologique, construire son projet scolaire, s'intégrer à la vie lycéenne et éviter le doublement d'une classe.
- ✓ **Conditions d'accès** : Etude par une commission du dossier de chaque candidat. Pour constituer le dossier : une lettre de motivation du candidat et les bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestres.

➤ Section Européennes ou Sections de Langues Orientales (SELO)

- ✓ **Public concerné** : Elèves de 3^{ème} générale ayant un très bon niveau en langues vivantes.
- ✓ **Objectifs** : Développer leurs compétences en langues vivantes et leur connaissance de la culture des pays étrangers.
- ✓ **Conditions d'accès** : Etude par une commission du dossier de chaque candidat.

➤ Section Internationale Australienne (SIA) – Lycée Dick Ukeiwë et La Pérouse

- ✓ **Public concerné** : Elèves présentant d'excellentes aptitudes générales en anglais (4h en +)
- ✓ **Objectifs** : Parfaire leurs compétences langagières en anglais, valence australienne, et d'approfondir leurs compétences culturelles, historiques et géographiques sur l'Australie.
- ✓ **Conditions d'accès** : Tests d'admission (épreuves écrite et orale).


Les procédures

Le calendrier

Collège de Normandie

Orientation -> La fiche dialogue (fiche orange)

- A compléter par les familles avant les conseils de classe du deuxième et du troisième trimestre (phases provisoire **03/08** et phase définitive **10/10**)
- Si désaccord, entretien avec le chef d'établissement et possibilité de saisine de la commission d'appel

	
RENTRÉE 2020 - Académie de NOUVELLE CALEDONIE	
FICHE DE DIALOGUE¹ pour l'orientation à l'issue de la CLASSE DE TROISIÈME	
ÉTABLISSEMENT COLLEGE DE NORMANDIE COLLEGE-UPI-SEGPA DE NORMANDIE BP1746 - 98874 Pont des Français Rue Georges LEQUES 98874 Nouméa Téléphone : 413250 Télécopie : 413251	
IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE Numéro d'identifiant : 080465319GB Sexe : FEMININ Nom Prénom de l'élève : CHARREL Maëlle Date de naissance : 10/10/2005 Professeur principal : Classe fréquentée : 302 Représentant légal 1 : ALLEGRET Maud Représentant légal 2 : CHARREL Nicolas	
1^{er} SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation Nous souhaitons pour la rentrée prochaine : Le passage en : classe par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3) <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} générale et technologique ou en 2 ^{ème} spécifique Vous pouvez préciser les enseignements optionnels ou, pour la seconde spécifique, la spécialité : EO1/spécialité : EO2 : <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} professionnelle <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers : <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année de CAP <input type="checkbox"/> sous statut scolaire <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti Vous pouvez préciser la spécialité : À le Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 : À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....	

CHARREL Maëlle Classe fréquentée : 302	
1^{er} SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille	
Le passage en : • 2 ^{ème} générale et technologique ou en 2 ^{ème} spécifique <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réserve Enseignements optionnels conseillés - EO1 : EO2 : • 2 ^{ème} professionnelle <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réserve Spécialité ou famille de métiers conseillée : • 1 ^{ère} année de CAP <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réserve Spécialité conseillée : Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille : Spécialité/EO : Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et les recommandations éventuelles : Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3 ^e trimestre.	
RETOUR DE LA FAMILLE J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. À le Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 : À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....	

CHARREL Maëlle Classe fréquentée : 302	
2^e SEMESTRE ou 3^e TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Choix définitif(s) Nous demandons pour la rentrée prochaine : Le passage en : classes par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3) <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} générale et technologique ou en 2 ^{ème} spécifique Vous pouvez préciser les enseignements optionnels (EO) ou, pour la seconde spécifique, la spécialité : EO1/spécialité : EO2 : <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} professionnelle <input type="checkbox"/> sous statut scolaire <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers : <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année de CAP <input type="checkbox"/> sous statut scolaire <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti Vous pouvez préciser la spécialité : À le Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 : À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....	

CHARREL Maëlle Classe fréquentée : 302	
2^e SEMESTRE ou 3^e TRIMESTRE : PROPOSITION(S) DU CONSEIL DE CLASSE Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille	
Le passage en : • 2 ^{ème} générale et technologique ou en 2 ^{ème} spécifique <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Enseignements conseillés - EO1 : EO2 : • 2 ^{ème} professionnelle <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Spécialité ou famille de métiers conseillée : • 1 ^{ère} année de CAP <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Spécialité conseillée : Observations du conseil de classe : <input type="checkbox"/> Dispositif de mise à niveau conseillé Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille : Spécialité/EO : À le Signature du chef d'établissement	

RÉPONSE DE LA FAMILLE	
<input type="checkbox"/> Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante : Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement. <input type="checkbox"/> Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement Téléphone : 413250 avant le/...../..... À le Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 : À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....	

IMPORTANT

- Lors du conseil de classe du troisième trimestre, le Directeur d'établissement (ou son représentant) veillera à se prononcer sur l'ensemble des voies d'orientation.
- La décision d'orientation porte uniquement sur les voies d'orientation (2^{ème} GT, 2^{ème} pro., 1^{ère} année de CAP). La décision d'orientation ne peut porter sur la spécialité qui reste du choix de la famille. En cas de désaccord sur la décision d'orientation, la famille peut faire appel et dispose d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification de décision. En cas d'appel, le Directeur d'établissement transmet à la commission d'appel les décisions motivées et les éléments susceptibles d'éclaircir cette instance. Les décisions prises par la commission d'appel sont définitives.

¹ Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

Les données personnelles relatives à l'orientation figurant dans cette fiche sont enregistrées pour une durée de un an afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des fins statistiques pour les services départementaux de l'éducation nationale. Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent, de droits d'accès et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

Affectation -> La fiche d'aide à la saisie Affelnet

A compléter par les familles et **à rendre mi-novembre**

↳ Les vœux formulés par les familles seront saisis dans l'application et validés sous réserve de l'accord du conseil de classe du troisième trimestre concernant la voie d'orientation

Annexe 18
AFFELNET Lycée
RENTREE 2019

Établissement
Cachet et numéro

Fiche de formulation des vœux définitifs d'affectation

A. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Numéro d'identification de l'élève /

Nom et prénom de l'élève : Sexe : M / D / F / O

Date de naissance : Code Postal :

Adresse : Commune : Courriel :

Nom et prénom du 1^{er} représentant légal de l'élève : Code Postal :

Adresse : Commune : Courriel :

Nom et prénom du 2^e représentant légal de l'élève : Code Postal :

Adresse : Commune : Courriel :

CLASSE

1^{er} générale

1^{er} Prépa Pro

1^{er} SEGPA

2^{de} GT

2^{de} professionnelle

Non scolarisé

Autre

UV n°1 :

UV n°2 :

B. VŒUX D'AFFECTATION (1 vœu = 1 formation + 1 établissement) + Avis pour la voie professionnelle

Rang	Formation demandée	EE (2GT) ou spécialité (voie pro.)	Etablissement demandé	Réservé administration	
				Code vœu	Avis ¹
1	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP Spécialité (voie pro.) : <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : EE2 : Spécialité (voie pro.) :	Etablissement : Internat / Dérogation : Etablissement : Internat / Dérogation :
			
2	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP Spécialité (voie pro.) : <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : EE2 : Spécialité (voie pro.) :	Etablissement : Internat / Dérogation : Etablissement : Internat / Dérogation :
			
3	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP Spécialité (voie pro.) : <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : EE2 : Spécialité (voie pro.) :	Etablissement : Internat / Dérogation : Etablissement : Internat / Dérogation :
			
4	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP Spécialité (voie pro.) : <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : EE2 : Spécialité (voie pro.) :	Etablissement : Internat / Dérogation : Etablissement : Internat / Dérogation :
			

A. Signature du ou des responsables légaux Cachet & signature du chef d'établissement

Situation : Accord de la famille / En cas de désaccord, après entente avec le directeur de l'établissement / Après commission d'appel

Pour info : Recrutement sur commission / Parcours spécifique / Handicap, Médical, Social, / Autre à préciser

C. Zone géographique / **D. Impact DECISION D'ORIENTATION OU ENET D'ETABLISSEMENT**

..... (à 6 à 8 caractères) / 2^{de} générale et technologique ou spécifique / 2^{de} professionnelle / 1^{re} année de CAP

Les zones scolaires ne sont à compléter que pour les élèves n'appartenant pas aux collèges ou lycées

E1. Evaluation de la réussite des compétences du socle commun au fin de cycle 4

.....

E2. Titre Brevet Médiateur 30 pts / Médiateur adjoint 40 pts / Médiateur titulaire 50 pts / Médiateur suppléant 60 pts

.....

E3. Répartition des élèves par classe

Classe	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	5 ^e trimestre	6 ^e trimestre	7 ^e trimestre	8 ^e trimestre	9 ^e trimestre	10 ^e trimestre	11 ^e trimestre	12 ^e trimestre
.....

E4. Répartition des élèves par classe

Classe	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	5 ^e trimestre	6 ^e trimestre	7 ^e trimestre	8 ^e trimestre	9 ^e trimestre	10 ^e trimestre	11 ^e trimestre	12 ^e trimestre
.....

*12. Notes annuelles à décaler, voir guide de l'affectation page 24

Fiche d'expression des vœux d'affectation Page 1

B - VŒUX D'AFFECTATION (1 vœu = 1 formation + 1 établissement) + Avis pour la voie professionnelle

Rang	Formation demandée	EE (2GT) ou spécialité (voie pro.)	Etablissement demandé	Réservé administration	
				Code vœu	Avis ¹
1	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : EE2 : Spécialité (voie pro.) :	Etablissement : Internat / Dérogation : Internat / Dérogation :
			
2	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : EE2 : Spécialité (voie pro.) :	Etablissement : Internat / Dérogation : Internat / Dérogation :
			
3	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : EE2 : Spécialité (voie pro.) :	Etablissement : Internat / Dérogation : Internat / Dérogation :
			
4	<input type="checkbox"/> 2 ^{de} GT <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> 1 ^{re} Professionnelle	EE1 : EE2 : Spécialité (voie pro.) :	Etablissement : Internat / Dérogation : Internat / Dérogation :
			

1 Pour la voie Pro. uniquement : Avis : (R) Réservé, (AF) Assez Favorable, (F) Favorable, (TF) Très Favorable

Résultats officiels de l'affectation à l'issue du 1^{er} tour

- ✓ **Vendredi 08 décembre** (à l'issue de la dernière épreuve du DNB)

Pensez à vous rendre disponibles dans les jours qui suivent pour procéder à l'inscription au lycée.

Pour la voie professionnelle :

- ✓ **Si pas d'affectation au 1er tour**-> 2^{ème} tour d'affectation sur places vacantes
- ✓ **Si pas d'affectation au 2^{ème} tour**-> 3^{ème} tour d'affectation sur places vacantes à la rentrée de février 2024.

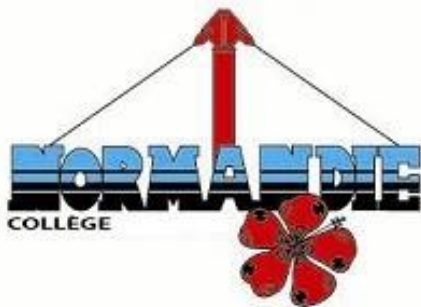
Sectorisation :

- ✓ Le lycée Dick Ukeiwë et le lycée du Mont-dore sont les lycées de secteur du collège
- ✓ Pas de sectorisation pour les lycées professionnels

Collège de Normandie

Cas particuliers

Formation d'accueil	Lieu d'accueil	Fonctionnement de l'affectation
2GT – Création et Culture Design	Lycée Jules Garnier	Pas de sectorisation, recrutement sur commission
2GT – Section Internationale Australienne (SIA)	Lycée Dick Ukeiwë Lycée la Pérouse	Pas de sectorisation, recrutement sur tests
2GT – Sports à horaires aménagés (CHAM)	Lycée Blaise Pascal Lycée Dick Ukeiwë Lycée Jules Garnier Lycée la Pérouse	Pas de sectorisation, recrutement sur commission en lien avec la DJSNC
2GT – Passerelle	Lycée Do Kamo	Pas de sectorisation, recrutement sur commission
2GT STHR	Lycée Escoffier (LPCH)	Affectation sur barème, pas de sectorisation
2GT agricole	Lycée de Pouembout	Affectation sur barème, pas de sectorisation



Collège de Normandie

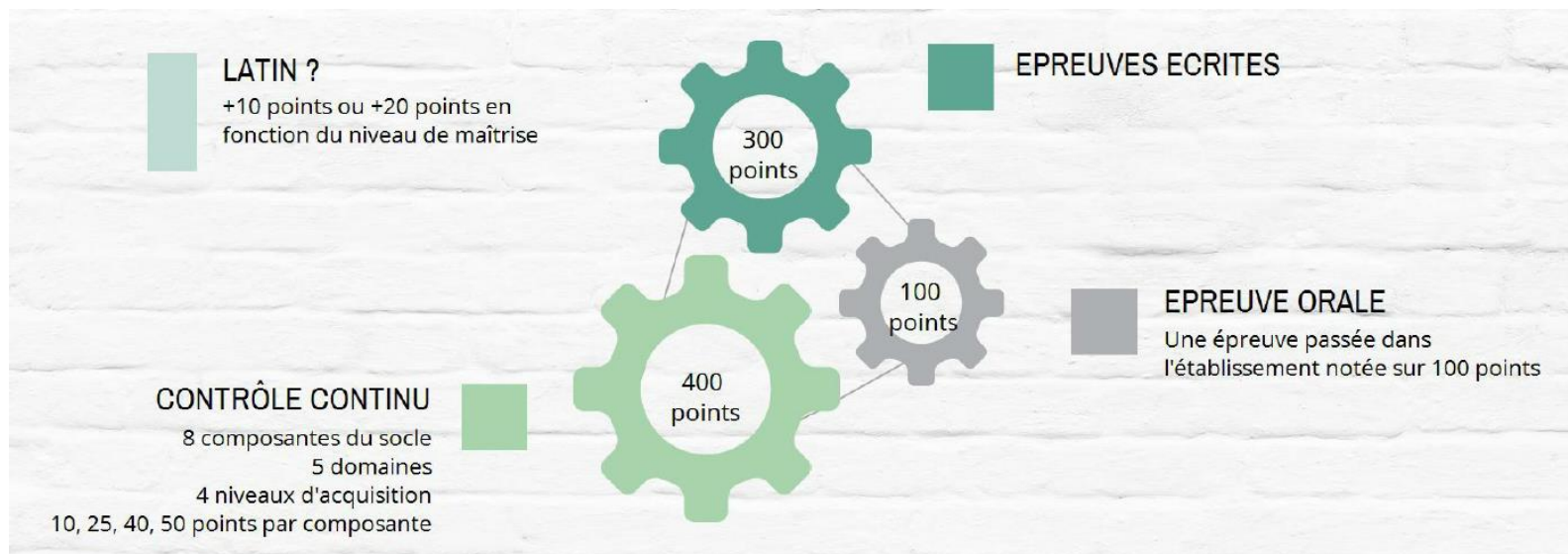
Le Diplôme National du Brevet

DNB



En 3^{ème}, depuis la session 2018, un Brevet équilibré et clarifié

- ↳ A la fin de son année de 3^{ème}, une étape importante attend les élèves de 3^{ème} : le Diplôme National du Brevet
- ↳ Depuis 2018, le brevet est renforcé : les 5 épreuves qui ont lieu mi-décembre comptent autant que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle





L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

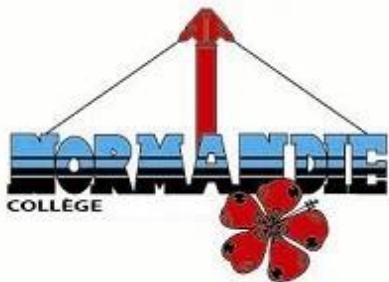
MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire
+ dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie,
sciences de la vie et de la Terre
et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents
et de cartes...

2 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral
individuel

100
POINTS

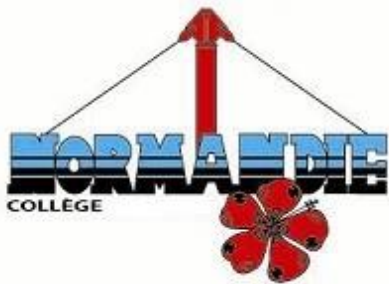
ou

25 min.

oral
collectif

100
POINTS





L'épreuve orale

2 possibilités :



Individuellement

5 minutes de présentation
10 minutes d'échanges avec le jury



En groupe (2 à 3 élèves)



10 minutes de présentation
15 minutes d'échanges avec le jury

Choix du candidat :

- Parcours artistique et culturel
- Parcours santé
- Parcours avenir
- Parcours citoyen

- EPI



Au collège de Normandie :

Pour informer et aider les élèves et les familles :

- ↳ Un livret 4 pages diffusé aux élèves (contenu de l'épreuve, liste des sujets, barème ...)

Choix du sujet présenté :

- ↳ Un document à compléter avec retour signé par les parents au plus tard le **29 août**

Pour accompagner les élèves :

- ↳ Un enseignant « tuteur », fonction du sujet choisi, à solliciter à la demande



L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN



Calendrier 2023, collège de Normandie

- ↳ À partir d'Avril, inscription des élèves au DNB
- ↳ 29 et 30 août, DNB écrit blanc
- ↳ 13 septembre, DNB oral blanc
- ↳ 22 novembre, épreuve orale
- ↳ 07 et 08 décembre, épreuves écrites
- ↳ Aux alentours du 20 décembre, résultats
- ↳ Fin Mars 2024, cérémonie de remise des diplômes au collège